

1<sup>er</sup> avril 2022

Présents : Mesdames DALOZ Christel, GROSPIERRE Aline, GAY RAVIER Laurence.

Messieurs BOUQUEROD Marc, CROLET Boris, HUMBERT Jacques, RICHEMOND Adrien et PROST Philippe

Excusé(s) : Madame CARRON Annabelle - Monsieur RAVIER Franck

Absente : Mme LAMBERT Maëlle

Secrétaire de séance : Madame GAY-RAVIER Laurence

**11-2022 Objet : Présentation et vote du compte administratif 2021 (commune et service de l'Eau)**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame GAY-RAVIER Laurence délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Mr PROST Philippe en qualité de Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
<b>COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés N-1		299 440.37		96 659.63		
Opérations de l'exercice	141 311.26	210 270.29	117 777.97	51 670.76	259 089.97	658 041.05
Totaux	141 311.26	509 710.66	117 777.97	148 330.39	259 089.23	658 041.05
<b>Résultats de clôture</b>		<b>368 399.40</b>		<b>30 552.42</b>		<b>398 951.82</b>
<b>COMPTE ANNEXE POUR SERVICE DE L'EAU</b>						
Résultats reportés N-1		7 954.36		16 492.87		
Opérations de l'exercice	54 226.09	40 738.90	101 070.53	63 019.33	155 296.627	128 205.46
Totaux	54 226.09	48 693.26	101 070.53	79 512.20	155 296.62	128 205.46
<b>Résultats de clôture</b>	<b>5 532.83</b>		<b>21 558.33</b>		<b>27 091.16</b>	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>195 537.35</b>	<b>558 403.92</b>	<b>218 848.50</b>	<b>227 842.79</b>	<b>414 385.85</b>	<b>786 246.51</b>
RESULTATS DEFINITIFS		<b>362 866.57</b>		<b>8 994.09</b>		<b>371 860.66</b>

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**12-2022- Objet : Approbation du compte de gestion (budget principal et annexe)**

Le conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021 par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

**13-2022 Objet : Affectation du résultat 2021 – Budget principal**

Le conseil municipal constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de 368 399.40 €

Un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'arrêter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	68 959.03 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	299 440.37 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	368 399.40 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	30 552.42 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	0.00 €
<b>Besoin de financement F</b>	=D+E 0.00 €
<b>AFFECTATION = C</b>	=G+H 368 399.40 €
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	368 399.40 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0.00 €

#### 14-2022 Objet : Affectation du résultat 2021 – Budget annexe

Le conseil municipal constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent d'exploitation de 0.00 €

Un déficit d'exploitation de : - 5 532.83 €

Décide d'arrêter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
<b>a. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-13 487.19 €
<b>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</b>	0.00 €
<b>c. Résultats antérieurs de l'exercice</b> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	7 954.36 €
<b>Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)</b> (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-5 532.83 €
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<b>e. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b>	-21 558.33 €
<b>f. Solde des restes à réaliser d'investissement</b>	0.00 €
<b>Besoin de financement = e. + f.</b>	-21 558.33 €
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	-5 532.83 €
<b>1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)</b>	0.00 €
<b>2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)</b>	0.00 €
<b>3) Report en exploitation R 002</b> Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (3)</b>	5 532.83 €

### **15-2022 Objet : Vote des taux de fiscalité 2022**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix de **reconduire les taux d'imposition en 2022 :**

TFPB : 31.36 %

TFPNB : 16.25 %

Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

### **16-2022 Objet : Vote du budget principal 2022**

#### **Le Conseil Municipal,**

Vu le projet de budget primitif présenté par Monsieur le Maire,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,**

APPROUVE le budget primitif de la commune de Sarroigna arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	583 226.40 €	583 226.40 €
<b>Section d'investissement</b>	489 814.42 €	489 814.42 €
<b>TOTAL</b>	1 073 040.82 €	1 073 040.82 €

### **17-2022 Objet : Vote du budget annexe eau 2022**

#### **Le Conseil Municipal,**

Vu le projet de budget primitif présenté par Monsieur le Maire,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,**

APPROUVE le budget annexe EAU de Sarroigna arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	67 396.00 €	67 396.00 €
<b>Section d'investissement</b>	92 863.00 €	92 863.00 €
<b>TOTAL</b>	160 259.00 €	160 259.00 €

### **18-2022 Objet : Subventions aux associations 2022**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, décide l'attribution des subventions de la façon suivante :

<b>Association</b>	<b>Montant 2021</b>
A B C Primaire	50.00 €
Association des donneurs de sang	50.00€
Amicale des sapeurs-pompiers	50.00€
ADMR portage repas	100.00€
Collège Michel Brézillon Association Sportive	50.00€
Collège Michel Brézillon Foyer Soci-éducatif	50.00€
Coopérative scolaire école maternelle	50.00€
Entraide	100.00€
Juralacs Football	300.00€
Le souvenir de français	100.00€
OCCE Coopérative Scolaire Générale	50.00€

Croix rouge française	50.00€
Ecole de Musique Orgelet (matériel/partitions)	50.00€
Club Bellevue (foyer logement)	100.00€
Don CIAS – Halte répit	233.00 €

**19-2022 Objet : Houppiers des parcelles 105 et 106**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d’attribuer les houppiers des parcelles 105 et 106 aux affouagistes suivants :

- Jacques HUMBERT : 227.50 €
- Eric TOULOT : 227.50 €

**Objet : Organisation de l’élection présidentielle 2022**

*Permanences du bureau de vote*

HORAIRES	1 <sup>er</sup> tour - 10 Avril	2 <sup>ème</sup> tour - 24 Avril
<b>8h00-10h15</b>	Daloz Christel – Boris Crolet	Bouquerod Marc – Annabelle Carron
<b>10h15-12h30</b>	Humbert Jacques – Lambert Maëlle	Gay Laurence – GrosPierre Aline
<b>12h30-14h45</b>	Prost Philippe – Richemond Adrien	Humbert Jacques– Richemond Adrien
<b>14h45-17h00</b>	Gay Laurence – GrosPierre Aline	Crolet Boris – Daloz Christel
<b>17h00-19h00</b>	Bouquerod Marc – Annabelle Carron	Lambert Maëlle – Prost Philippe

Pour extrait et certification conforme  
Le Maire

Philippe PROST